

*Pétitions*

**M. Stevens:** Je signalerai à la députée qu'en plus de . . .

**Mme Cops:** Êtes-vous contre?

**M. le Président:** A l'ordre, je vous prie. J'ai de la peine à entendre la réponse du ministre.

**M. Stevens:** En plus de ces 33 p. 100, des gouvernements provinciaux de différentes allégeances ont acquis l'équivalent de 9 p. 100, pour un montant total de 1.4 milliard de dollars, pendant que la canadianisation privée a coûté 9 milliards de dollars. Or, aujourd'hui, nous avons trouvé une initiative de canadianisation qui à elle seule se monte à 5 milliards de dollars. Voilà qui devrait démontrer amplement qu'il y a une autre façon, une bien meilleure façon de faire les choses, c'est-à-dire selon les modalités prévues dans le projet de loi sur Investissement Canada.

**Des voix:** Bravo!

**M. McDermid:** Vous n'aimez guère les bonnes nouvelles là-bas.

**Mme Cops:** Investissement Canada n'existe pas encore que je sache. Dieu nous protège lorsqu'elle deviendra une réalité.

**M. Dick:** Lui arrive-t-il de se taire parfois?

**M. Waddell:** Puis-je poser une dernière question supplémentaire au ministre, monsieur le Président? Je voudrais faire suite à ce qu'il a dit. Je lui ai rappelé que c'est justement le gouvernement, dans le cadre de l'Accord de l'Ouest, qui a gonflé le prix de vent de Gulf Canada. J'ai cité les commentaires de deux analystes financiers qui ont rappelé que les subventions consenties à l'industrie pétrolière avaient fait gonflé de un milliard de dollars le prix de vente de cette société. Le ministre partage-t-il ce point de vue?

J'ai parlé aussi d'une hémorragie de devises de 3 milliards de dollars. Il m'a répondu que la moitié de cette somme sortirait effectivement du Canada, mais que l'autre serait récupérée d'une façon ou d'une autre par le Canada puisque Reichmann vendait ses actifs aux États-Unis. Les Reichmann ont-ils indiqué au ministre quels avoirs vont être vendus et s'ils demanderont des prix gonflés ou des prix avantageux en vue de recouvrer cet argent?

**M. McDermid:** Voulez-vous acheter quelque chose?

**M. Stevens:** Je puis garantir au député, monsieur le Président, que si j'investis de l'argent dans des projets à risques, je le confierai aux Reichmann plutôt qu'au député . . .

**Des voix:** Bravo!

**M. Stevens:** . . . lorsqu'il s'efforce de savoir s'ils vendront leurs avoirs américains à un prix avantageux. Tout ce qu'ils nous ont dit, c'est qu'ils ont suffisamment de liquidités en dollars américains pour que la moitié de la transaction totale s'effectue dans cette devise. C'est tout à fait à leur honneur, à mon avis.

Quant à l'autre question du député, je lui demanderais de la répéter.

**M. Waddell:** Je puis peut-être venir en aide au ministre, monsieur le Président. J'ai dit au ministre que le gouvernement avait gonflé le prix et offert près d'un milliard de dollars à

Gulf, selon deux analystes en matière énergétique, grâce à l'Accord de l'Ouest qui est très avantageux pour cette société.

**M. Stevens:** Voilà ce que je répondrai au député, monsieur le Président. Il oublie que les avantages découlant de la taxe sur les recettes pétrolières et gazières dont il parle, et certains analystes en ont parlé, je pense, ne se concrétiseront qu'en 1988.

**M. Waddell:** Et le vieux pétrole?

**M. Stevens:** S'il y a une augmentation de revenu, ce sera dans le secteur de la transformation. Je puis assurer au député qu'un groupe canadien aurait été moins intéressé par un achat à l'époque de l'ancien Programme énergétique national qu'à l'heure actuelle, où il peut s'attendre à acheter une société saine qui sera moins liée au gouvernement et dont les liquidités seront meilleures. En réalité, le député constatera que le marché n'aurait été ni meilleur ni pire si le Programme énergétique national était toujours en vigueur.

**M. le Président:** Je dois dire au député qu'il s'agit d'une période de questions comme toutes les autres et que les mêmes règles s'appliquent en ce qui concerne les questions posées par les secrétaires parlementaires.

\* \* \*

[Français]

**PÉTITIONS****L'ALLOCATION AU CONJOINT**

**M. Jean-Claude Malépart (Montréal-Sainte-Marie):** Monsieur le Président, il me fait plaisir de déposer devant cette Chambre une pétition au nom des gens de la circonscription de Montréal-Sainte-Marie qui demandent au très honorable premier ministre du Canada (M. Mulroney) d'éviter de faire de la discrimination à l'endroit des personnes âgées, principalement les célibataires, séparées et divorcées, les personnes âgées dans le besoin entre 60 et 64 ans.

Monsieur le Président, des gens de Restigouche au Nouveau-Brunswick m'ont demandé de soumettre une pétition en leur nom. Ils désirent que le très honorable premier ministre du Canada et le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Epp) étendent l'allocation au conjoint à toute personne seule dans le besoin, qu'elle soit célibataire, séparée, divorcée, veuf ou veuve.

J'ai également une autre pétition en provenance des gens de la circonscription fédérale d'Edmonton-Sud, Edmonton-Ouest, Edmonton-Est en Alberta. Monsieur le Président, ces citoyens et citoyennes de cette circonscription demandent à cette Chambre que tous les députés de cette Chambre appuient leur demande à l'endroit du très honorable premier ministre afin que celui-ci évite de faire de la discrimination à l'endroit des personnes âgées dans le besoin.

Monsieur le Président, j'ai une autre pétition en provenance de la circonscription fédérale de Hamilton-Wentworth en Ontario. Ces personnes aussi désirent que tous les députés de cette Chambre appuient leur demande afin que le gouvernement progressiste conservateur n'établisse pas la discrimination à l'endroit des personnes âgées dans le besoin.